



Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public

LE SYNDICAT DES  
PSYCHIATRES  
DES HÔPITAUX



Paris, le 7/6/26

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

UN PLAN POUR LA SANTÉ MENTALE ET LA PSYCHIATRIE N'EST PAS QUE DE LA COMM'!

Les quatre organisations signataires, représentant la totalité des psychiatres publics, expriment leur consternation et leur colère à la sortie de la réunion interministérielle du 2 juin consacrée au bilan de la Grande Cause Nationale et aux orientations du gouvernement pour la Santé Mentale.

Rappelons à ce sujet que cette réunion, ces interventions et ces propositions n'ont été précédées d'aucune concertation avec la profession.

Pas un mot sur la psychiatrie publique et le secteur qui prennent en charge plus de 2 millions de nos concitoyens par an.

Pas un mot sur la situation actuelle de la discipline qui, de l'aveu même de l'ancien premier ministre, est actuellement « exsangue ».

Pas un mot sur l'hémorragie des personnels qui quittent tous les jours les établissements de santé mentale.

Pas un mot sur la dégradation des conditions de travail et de rémunération de tous les personnels et notamment de ceux qui ont les revenus les plus modestes.

Pas un mot sur les 30 % des postes vacants dans nos établissements.

Pas un mot sur la baisse de l'attractivité de la discipline auprès des internes (15 % des postes non pourvus, alors que la Ministre se félicite d'avoir mis 600 postes supplémentaires au choix des internes).

Pas un mot sur la Commission Nationale de Psychiatrie qui représente toutes les formes d'exercice de notre discipline.

Pas un mot sur le délabrement de nos équipements immobiliers et encore pire, sans moyen ni ressources supplémentaires.

Pas un mot sur le sous-financement chronique de notre discipline.

MAIS, des annonces détaillées diverses sur la prévention de la délinquance et la diminution de moitié des urgences...

La question de la prévention et de la prise en charge des jeunes, pourtant objet d'un long rapport, n'a apporté que la réponse d'un « coupe-file » qui leur sera dédié, sans mise en œuvre des moyens supplémentaires nécessaires.

La question des hospitalisations en psychiatrie (près de 450 000 par an) n'a même pas été effleurée, seule l'abolition des quelques 10 000 mesures de contention parmi celles-ci à « l'horizon de 2030 »...

On a le sentiment d'un catalogue d'intentions, élaboré à la va vite et sans réelle concertation avec les acteurs de terrain.

Même les mesures mises en avant (« coupe-file » jeunes, abolition de la contention) sont présentées sans méthode, sans structuration ni échéancier, et encore moins, sans moyens ni ressources supplémentaires. Tout cela sent bon l'amateurisme ! La prévention est certes nécessaire et son développement indispensable pour nos concitoyens. Libérer la parole et parler sur tous les médias des troubles psychiques peut contribuer à la déstigmatisation de ces troubles.

Mais oublier que ces troubles existent et qu'ils sont soignés par les psychiatres des hôpitaux et l'ensemble des professionnels de la psychiatrie est grave et lourd de conséquences. Les organisations signataires demandent en urgence une rencontre avec la Ministre pour établir ensemble un plan concerté pour l'avenir de la psychiatrie publique.

Elles prévoient des rencontres et la saisie de l'ensemble de nos instances syndicales afin de trouver le bon niveau de mobilisation destiné à faire cesser ce mépris et ces dérives.

**Norbert SKURNIK – Stéphane BOURCET**  
**Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)**

**Gabrielle ALLIO – Michel TRIANTAFYLLOU**  
**Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)**

**Marie-José CORTÈS – Stéphane HENRIETTE**  
**Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)**

**Charles-Olivier PONS – Delphine GLACHANT**  
**Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)**